

CORFEM 2006, TOULOUSE 22-23 JUIN 2006

ATELIER ALAIN BRONNER
LIRDEF
IUFM DE MONTPELLIER

Echanges à propos d'une première année d'expérimentation du C2i® niveau 2 enseignant

Le Certificat Informatique et Internet C2i® niveau 2 "enseignant" a été mis en expérimentation durant l'année 2004-2005 et une première généralisation a eu lieu cette année (2005-2006) ; il en sera de même l'année prochaine. Les IUFM, qui ont mis en place un dispositif de formation et de validation, peuvent déjà délivrer le C2i cette année à certains stagiaires s'ils ont acquis certaines compétences. A partir de l'année 2007-08 le C2i devra être obtenu par les stagiaires PLC2 pour que leur année de formation soit validée.

Pour uniformiser et stabiliser les procédures de formation, évaluation, validation et certification, le ministère semble se « reposer » sur les phases expérimentales et de généralisation, et sur un référentiel national qui comprend 27 compétences réparties en 7 domaines (Circulaire N°2005-222 DU 19-12-2005 MEN).

L'enjeu avancé est de taille :

- i « favoriser la maîtrise de ces nouveaux outils de production, de transformation et de diffusion de l'information par l'ensemble de la société. »
- ii « dispenser à chaque citoyen la formation qui, à terme, le mettra à même d'utiliser de manière raisonnée les technologies de l'information et de la communication, de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés, de faire preuve d'esprit critique face aux résultats de ces traitements et d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent ces utilisations. » (Circulaire n° 2004-46 du 2-3-2004 MEN).

L'atelier proposé a pour but de faire le point sur la phase de généralisation à partir des dispositifs de plusieurs IUFM, à l'intention des PLC2, et notamment des PLC2 Mathématiques. Nous proposerons de recenser et mutualiser :

- l'organisation globale du dispositif du point de vue transversal et de la discipline mathématique ;
- la place du référentiel national ainsi que le niveau d'exigences pour la certification ;
- les différents types d'activités mises en place, les modalités de formation et de validation ;
- les réussites et les difficultés rencontrées.